

Paris, 27 mai 2024

Jeunes Agriculteurs appelle les députés à aller voter la loi d'orientation agricole en nombre

La loi d'orientation agricole poursuit son chemin législatif par un vote solennel demain, avant d'entrer prochainement au Sénat. Jeunes Agriculteurs réitère son souhait que cette loi aille jusqu'au bout. Des améliorations seront les bienvenues lors de la poursuite des travaux mais les équilibres trouvés en hémicycle de l'Assemblée méritent selon nous une validation demain. Nous appelons donc tous les députés à voter la loi pour assurer le renouvellement en agriculture.

Cette loi reste la concrétisation de mois de travail et de consultations menées durant 2023 dans le cadre du pacte d'orientation et d'avenir agricole, et apporte des mesures en faveur du renouvellement des générations en agriculture concrètes tel le guichet unique « France Service Agriculture ».

Ce texte apporte les premières pierres d'une réponse attendue par le monde agricole sur la simplification, en réponse aux mouvements de ce début d'année, mais nous rappelons que pour Jeunes Agriculteurs ce texte n'a pas pour objectif principal de répondre aux revendications des mobilisations, mais bien de proposer une réforme ambitieuse des politiques d'orientation, de formation, d'installation et de transmission. Si nous ne prenons pas nos responsabilités pour approuver ce texte et ses solutions pour le renouvellement en agriculture, nous prendrons des années de retards irréversibles.

Les outils présents dans ce texte pose des bases qui nous permettront de répondre aux enjeux de notre agriculture de demain pour adapter au mieux les pratiques face aux défis climatiques, économiques et sociaux, tout en maintenant une activité agricole souveraine. Un équilibre juste entre tous les impératifs auxquels nous allons devoir faire face.

Ensemble, engagés pour des agricultures durables et des territoires vivants

Contact Presse

Rémi Rossi | 07 86 22 90 67 | rrossi@jeunes-agriculteurs.fr

Fondé en 1957, **Jeunes Agriculteurs** est le seul syndicat professionnel composé exclusivement de jeunes âgés de moins de 38 ans. Apolitique et indépendant, le syndicat représente 50 000 agriculteurs issus de toutes les productions. Répartis en 14 structures régionales et 95 structures départementales, Jeunes Agriculteurs a pour objectifs de défendre les intérêts des jeunes agriculteurs et de favoriser l'accès au métier d'agriculteur pour assurer le renouvellement des générations en agriculture.